

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

Cpté 91/096

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

*L'An mil neuf cent quatre vingt onze le 10 Octobre à 18 heures Le
Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en
séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire*

DATE DE CONVOCATION

03 Octobre 1991

DATE D'AFFICHAGE

03 Octobre 1991

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDBLER, CANDAU,
BERLAND, GAVEN, Mme MONTRON, MM. BOISNARD, GAUGUIN, Adjoints
M. BARON, Mlle BARRAUD-DUCHERON, MM. BENOIT, BUJARD, COASSIN, Mme
FONTAN, MM. GUEZENNEC, LACOTTE, MARCONI, MONNARD, Mme PARROU, PELTIER,
MM. QUENTIN, REVOLAT, SABATHIER, TAP Conseillers formant la majorité
des membres en exercice.

ETAIENT REPRESENTES : Mme LISION par M. MOST, Maire
M. CHABANEAU par M. MONNARD
M. DINDINAUD par M. LE GUEUT

ABSENTS- EXCUSES : MM. ALCHEP, ALONSO, BARRIERE, MOULINEAU

Nombre de Conseillers
en exercice : 32
Nombre de Présents : 25
Nombre de Votants : 28

Mademoiselle BARRAUD-DUCHERON a été élue secrétaire de séance.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER DE L'OFFICE MUNICIPAL DU
TOURISME

VOTE : UNANIMITE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Vu le compte financier 1990 établi par Monsieur le Directeur de l'Office Municipal du Tourisme de ROYAN et présenté au Comité Directeur dans sa séance du 13 Juin 1991,

- Vu l'exposé de Monsieur le Rapporteur,

- Après en avoir délibéré,

D E C I D E

- d'approuver le compte financier 1990 de l'Office Municipal du Tourisme de ROYAN arrêté comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes.....	204 821,72 F
Dépenses.....	21 162,44 F

=====

Excédent extraordinaire de clôture... + 183 659,28 F

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes.....	8 409 743,61 F
Dépenses.....	7 980 674,60 F

=====

Excédent ordinaire de clôture..... + 429 069,01 F

D'où un excédent global de clôture de.... + 612 728,29 F

- le compte financier est annexé à la présente délibération.

Fait les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre MM. les Membres présents,

Pour extrait conforme
Pour le Maire,

Déposé à la S/Préfecture de Rochefort
le 21 Octobre 1991
Application Loi N°82213 du 2 Mars 1982
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire
Le Secrétaire Général Adjoint

Pour le Maire,
Le Maire Adjoint,

H. LE GUEUT